



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 MARS 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL01_2024_0039

Attribution du marché relatif à la location de longue durée et de courte durée de véhicules neufs et d'occasion pour les services de la Ville

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars à dix-huit heures et dix minutes, le Conseil municipal de Chaville, légalement convoqué le dix-neuf mars deux mille vingt-quatre à se réunir, s'est assemblé dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques GUILLET, Maire.

Présents au début de la séance :

M. GUILLET, M. LIEVRE, M. ERNEST, Mme CHEVRIER, M. BES, Mme MESADIEU, M. BISSON, Mme CHAYÉ-MAUVARIN, M. PANISSAL, Mme LE VAVASSEUR, M. TARDIEU, Mme FOURNIER, M. TRUELLE, Mme RE, Mme SAVARY, M. DUBARRY DE LA SALLE, M. CHENU, M. MAUVARIN, Mme DORISON, M. FEGHALI, Mme PRADET, Mme LALLEMENT, Mme NICODEME-SARADJIAN, Mme SCHWEITZER, Mme COUTEAUX, Mme FRESCO, M. BESANCON, M. BARBIER, M. TURINI, M. DENUIT

Absents ayant donné procuration :

M. GIRONDOT, a donné procuration à Mme CHEVRIER
M. ANTONIO, a donné procuration à M. FEGHALI

Arrivées en cours de séance :

Mme TILLY, 18h22, lors de l'examen de la délibération n°DEL01_2024_0020
Mme COSTE, 19h04, lors de de l'examen de la délibération n°DEL01_2024_0020

Excusée :

Mme ACKERMANN

Désignation du secrétaire de séance :

Mme FOURNIER, désignée à l'unanimité par l'assemblée communale, a procédé à l'appel nominal

Publication le : 29 mars 2024

Objet : Attribution du marché relatif à la location de longue durée et de courte durée de véhicules neufs et d'occasion pour les services de la Ville

La ville de Chaville bénéficie d'un marché public ayant pour objet la location de longue durée et de courte durée de véhicules destinés à l'usage des services de la Ville qui prendra fin le 20 juin 2024. La fourniture de véhicules en location de longue durée est accompagnée de prestations connexes (entretien, maintenance, assistance). Une première procédure pour renouveler ce marché a été lancée en juillet 2023 avec une remise des offres pour octobre 2023. Cette procédure a par la suite été classée sans suite pour motif d'intérêt général pour des raisons économiques, l'unique offre dépassant les crédits budgétaires alloués à ce marché.

Ainsi, la Ville a relancé en janvier 2024, conformément aux dispositions du Code de la commande publique, une consultation par voie d'appel d'offres ouvert afin de désigner l'entreprise prestataire de la location de longue durée et de courte durée de véhicules neufs et d'occasion.

Le marché visé n'est pas alloté au sens du Code de la commande publique, dans la mesure où l'allotissement rendrait les prestations plus coûteuses et les conditions d'exécution des prestations plus complexes. L'ensemble des prestations constitue une unité d'achat homogène.

Il s'agit d'un accord-cadre de fournitures monoattributaire. Il est traité à bons de commande sur la base des prix indiqués au bordereau des prix unitaires, sans montant minimum mais avec un montant maximum de 1 000 000 d'euros HT sur toute la durée du marché, conformément aux dispositions du Code de la commande publique. Le montant du marché est estimé à 750 000 € HT.

Le marché ne comporte pas d'option (tranche ou prestation supplémentaire éventuelle).

Le marché prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de cinq (5) ans. Il est souhaité que le titulaire soit en mesure de livrer les véhicules commandés au plus tard le 25 juin 2024. La location effective des véhicules débutera donc le 25 juin 2024 et prendra fin le 24 juin 2029.

En application de l'article L.2112-5 du Code de la commande publique, la durée du marché est fixée en tenant compte de la nature des prestations et de leur exécution. Dans un souci de bonne gestion des deniers publics et afin d'assurer l'efficacité de la commande publique, il est nécessaire que cette durée soit supérieure à la durée maximale réglementaire car les prestations, notamment la location de longue durée, nécessite un délai d'exécution en adéquation avec l'amortissement des investissements en véhicules réalisés à l'occasion du marché.

Un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé pour publication le 4 janvier 2024 au Bulletin Officiel d'Annonces des Marchés Publics sous le n°24-1475, publié le 8 janvier 2024, et au Journal Officiel de l'Union Européenne sous le n°2024/S006-012401, publié le 9 janvier 2024.

Il fixait la date limite de remise des offres au 6 février 2024 à 17h00.

Une seule offre est arrivée dans les conditions prévues par l'annonce.

Lors de sa séance du 12 mars 2024, la commission d'appel d'offres a procédé à l'analyse de l'offre reçue en suivant les critères de jugement énoncés dans l'avis d'appel public à la concurrence et dans le règlement de la consultation. La commission a attribué le marché à l'entreprise SAML qui a présenté une offre économiquement avantageuse pour un montant maximum de 1 000 000 d'euros HT sur toute la durée du marché.

Les membres de la commission municipale « Modernisation de l'administration » ont examiné l'objet de la présente délibération le 19 mars 2024.

***Le Conseil municipal,
après en avoir délibéré,
au scrutin public et à l'unanimité,***

ATTRIBUE le marché à l'entreprise SAML pour un montant maximum de 1 000 000 d'euros HT sur toute la durée du marché.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit marché.



Signé électroniquement par : Jean-Jacques GUILLET
Date de signature : 27/03/2024
Qualité : Mr LE MAIRE (Jean-Jacques GUILLET)

Jean-Jacques GUILLET
Maire de Chaville



Signé électroniquement par : Julie FOURNIER
Date de signature : 27/03/2024
Qualité : (L) 12ème Maire Adjoint (Mme Julie FOURNIER)

Julie FOURNIER
12^{ème} maire adjointe
Secrétaire de séance

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publicité et sa transmission aux services de l'Etat.